



PROCOVÈS

INDUSTRIE

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant, l'importateur ou le responsable de la mise sur le marché :

PROCOVES Industrie
11bis, avenue du Général Mazillier
BP 108
21140 SEMUR EN AUXOIS

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf (ou considéré comme neuf) décrit ci-après:

HANDGUARD 2A.X :

- Gant tricoté 5 doigts
- Polyester/Fibres composites/Polyamide/acier inoxydable et Polyéthylène

Est un équipement de protection individuelle soumis à la procédure d'examen CE de type (mentionnés à l'article R233-152) et le cas échéant, à une des procédures définies par les articles R.233-67 à R.233-72-1 (mentionnés à l'article R.233-153) : est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type n° :

0075/033/162/02/07/0043

délivrée par :

CTC
4, rue Hermann Frenkel
69367 LYON CEDEX

Ce gant est soumis à la procédure visée à l'article 11 partie B de la directive 89/686/CEE, sous le contrôle de l'organisme notifié : AFNOR CERTIFICATION – 11 rue Francis de Pressensé – 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Fait à SEMUR EN AUXOIS, le 10 juin 2010

Par Monsieur Marc DEVIMES, Directeur Général :